

Premières Informations



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Emploi et politiques d'emploi

Numéro 25 — OCTOBRE 1986

LE PLAN D'EMPLOI DES JEUNES Résultats au 30 septembre 1986

En septembre, 168 430 jeunes ont été embauchés ou accueillis en entreprise grâce au plan pour l'emploi des jeunes.

Depuis le 1^{er} mai, ils sont donc 397 193.

Exonération à 25%.

94 537 déclarations en septembre et 196 315 depuis le 1^{er} mai.

Exonération à 50% (à l'issue des formations en alternance).

18 577 en septembre et 29 890 signées depuis le 1^{er} juin 1986, date d'entrée en application de cette disposition.

Exonération à 100% (accueil en formation alternée).

55 316 en septembre et 170 988 depuis le 1^{er} mai.

Les SIVP retrouvent leur niveau de juillet.

Après une légère baisse en août (171 353), le nombre de jeunes en stage TUC remonte en septembre (179 333), avec un flux de nouveaux stagiaires élevé (31 586).



PLAN D'EMPLOI DES JEUNES

Nombre de jeunes embauchés ou accueillis en entreprise

	N° de ligne	1986					Du 1 ^{er} mai au 30 sept.
		Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	
Embauches avec exonération de charges sociales à 25 %	1	(a)	(a)	33 123 (a)	68 655	94 537	196 315
Embauches avec exonération de charges sociales à 50 %	2	(a)	(a)	2 846 (a)	8 467	18 577	29 890
Contrats d'apprentissage	3	1 429	1 440	4 893	57 743	16 674	30 179
Contrats de qualification	4	607	819	937	1 106	1 836	5 305
Contrats d'adaptation	5	7 141	9 882	11 613	11 376	18 134	58 146
Stages d'initiation à la vie professionnelle	6	9 853	16 270	18 709	13 854	18 672	77 358
Total des exonérations à 100% des charges sociales (lignes 3 à 6)	7	19 030	28 411	36 152	32 079	55 316	170 988
Total des exonérations de charges sociales (lignes 1 à 6)	8	(a)	(a)	72 121 (a)	109 201	168 430	397 193

Pourcentage d'augmentation des flux mensuels

	N° de ligne	Juin/Mai	Juillet/Juin	Août/juillet	Septembre/Août
Embauches avec exonération de charges sociales à 25 %	1	(a)	(a)	107 (a)	38
Embauches avec exonération de charges sociales à 50 %	2	(a)	(a)	198 (a)	119
Contrats d'apprentissage	3	—	240	17	190
Contrats de qualification	4	35	14	18	66
Contrats d'adaptation	5	38	18	- 2	59
Stages d'initiation à la vie professionnelle	6	65	15	- 26	35
Total des exonérations à 100% des charges sociales (lignes 3 à 6)	7	49	27	- 11	72
Total des exonérations de charges sociales (lignes 1 à 6)	8	(a)	(a)	51 (a)	54

(a) — Les embauches avec exonération à 25 % et 50 % ne sont comptabilisées qu'à partir de juillet; les chiffres de ce mois incluent donc les embauches réalisées en mai ou en juin.